



Tout pour la rénovation énergétique
des petites et moyennes *copropriétés*.

*Une solution clé en main pour
une rénovation globale et adaptée.*



Votre *projet* simplifié avec l'offre Yatou

Votre
copropriété
envisage
de réaliser
des travaux
de rénovation
énergétique ?

Bénéficiez :

- De la réalisation d'une **étude énergétique** pour votre immeuble
- D'un accompagnement pour le choix de **solutions techniques et esthétiques**
- D'une **mise en conformité réglementaire** (PPT, DPE Collectif)
- D'une proposition de **devis** pour la réalisation des travaux
- D'un **plan de financement individuel**
- De la **réalisation des travaux et leur suivi**

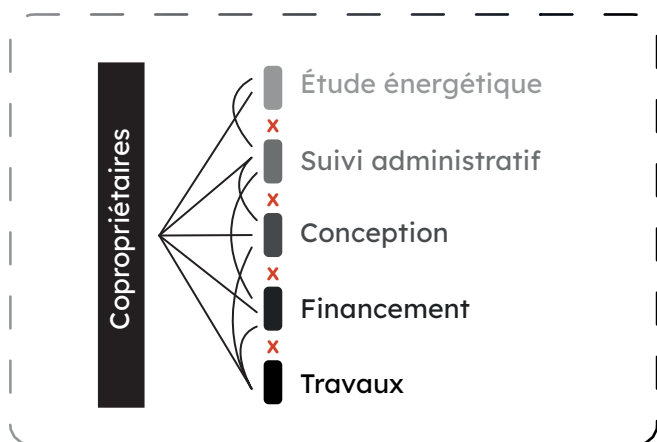
Grâce à Yatou, réalisez un gain énergétique adapté à votre besoin.

Objectif
de l'offre

Une solution clé en main et personnalisée
pour une rénovation *performante*



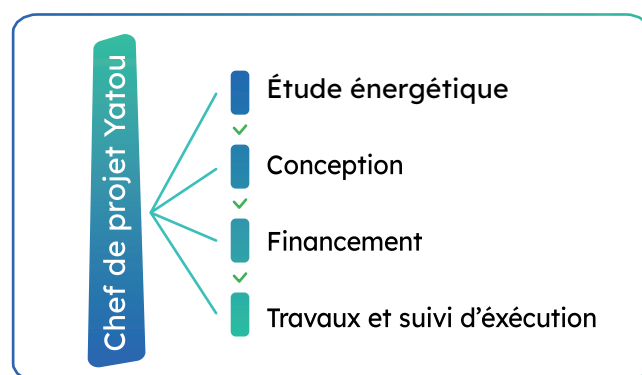
Sans Yatou :
Plusieurs interlocuteurs
à chaque étape de votre projet.



- De nombreuses assemblées générales pour valider les différentes étapes.
- Intervention de nombreuses compétences techniques et humaines.
- Coordination entre les intervenants complexe et chronophage.



Avec Yatou :
Un interlocuteur unique
pour l'ensemble de votre projet.



- Seulement 2 assemblées générales; une pour l'étude et une pour les travaux.
- Compétences internalisées au sein des entreprises partenaires.
- Coordination réalisée par le chef de projet pour un chantier réalisé l'esprit tranquille.



Financement et *aides* mobilisables

Nous vous accompagnons dans votre demande d'aides financières et de prêts.

- Réalisation d'un plan de financement
- Mobilisation et montage des dossiers d'aides et de subventions nationales et locales
- Mise en place de l'Éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) pour le reste à charge
- Prescription d'une assurance Dommage Ouvrage Travaux et Propriétaire Non Occupant

!!
MaPrimeRénov' et les CEE
seront mobilisés pour votre
copropriété

Tout le monde y a droit !

Garanties

- Garantie Dommages Ouvrage (obligatoire)
- Garantie de bon fonctionnement
- Dommages immatériels, dommages aux existants inclus pour les travaux
- Garantie Constructeur Non Réalisateur
- Protection juridique
- Responsabilité Civile du Maître d'Ouvrage
- Tous Risques Chantier

Projetez -vous

Rénovation énergétique d'un immeuble en copropriété de 14 logements ayant une étiquette DPE Collectif F.



Durée du projet

- Phase Etude et Conception : 12 mois
- Phase de travaux : 13 mois

Coût et aides financières collectives

- Montant des travaux : 420 000€
- Aides financières : 250 000€
- Reste à financer : 170 000€

Quote part moyenne par
copropriétaire :

12 290€

soit un bénéfice mensuel de :

21€ / mois

=

Eco-PTZ Copro sur 20 ans : 51€ / mois
Economie d'énergie : - 72€ / mois

Estimation de la hausse de la valeur du bien : +4%



Les *acteurs* de l'offre

Cette offre s'appuie sur la collaboration de trois entreprises expérimentées, garantissant une maîtrise optimale de chaque étape du projet de rénovation énergétique.



Entreprise de services en bâtiment, Acorus est spécialisé dans la rénovation énergétique en site occupé depuis plus de 30 ans.



Bureau d'études thermiques spécialisé dans l'habitat individuel et collectif, Casbâ intervient durant la phase de diagnostic d'un projet.



Synergiec est assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) et assureur des habitats collectifs et individuels.

Quel est le rôle de chacun dans l'offre Yatou ?



Chef de projet Yatou

Accompagne la copropriété.



Bureau d'études thermiques (BET)

Réalise l'étude énergétique.



Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)

Responsable du montage administratif et financier.

Contractant général

Conçoit, exécute et réalise le programme de travaux.



Propose des scénarios de travaux adaptés aux besoins de la copropriété



Propose l'offre la plus complète du marché



Intervient tout au long du projet et réalise les travaux en interne

La plateforme qui regroupe tout

Un espace numérique dédié au projet sera mis en place pour communiquer avec votre chef de projet Yatou. Cet espace permettra de suivre le projet collectivement et individuellement : financement, aides, éligibilité, simulation de quotes-parts...



Les étapes de l'offre

Choisissez la simplicité en optant pour l'étude Yatou durant votre assemblée générale.

Phase 1 - Conception technique et architecturale

01

Lancement de la mission

- Bilan de l'état initial de la copropriété
- Définition des objectifs de travaux et de la cible énergétique visée

02

Avant-projet

- Visite d'un échantillon d'appartements ainsi que des parties communes
- Étude énergétique
- Rendu incluant le détail des scénarios de travaux, du financement et du reste à

03

Projet

- Rendu du programme de travaux et des choix techniques et architecturaux
- Plans de financement individuels

04

Préparation à l'assemblée générale

- Présentation du projet à l'ensemble des copropriétaires
- Proposition tarifaire pour chaque prestation de travaux

À vous de jouer pour voter des travaux lors de l'assemblée générale.

Phase 2 - Préparation, réalisation et réception de vos travaux

05

Préparation des travaux

- Mise à jour des quotes-parts et lancement du processus de financement
- Dépôt de la déclaration préalable de travaux (accord du service urbanisme...)

06

Lancement et suivi des travaux

- Exécution et suivi des travaux collectifs et privatifs
- Dépôt et versement des subventions

07

Accompagnement post-travaux

- Réception des Carnets d'information du logement
- Mise à jour du DPE Collectif et du Plan Pluriannuel de Travaux
- Sensibilisation à l'utilisation des nouveaux équipements

À l'issue de votre projet avec l'offre Yatou, votre copropriété sera à jour de ses obligations.

Yatou, votre projet, une solution.



*Contactez-nous pour
une offre personnalisée*

✉ yatou@groupe-acorus.fr